

Communiqué de presse
23 mars 2020

Aux représentants des médias

Pandémie de Coronavirus et soutien aux personnes sans-abri **Ouverture d'un foyer et mise en place d'une ligne d'urgence**

Dans le cadre du Plan ORCOC (Organe communal de coordination et de conduite des moyens d'intervention et de soutien des services municipaux en cas de situations exceptionnelles), le Conseil administratif a décidé de prendre sous sa responsabilité le pilotage et la gestion de l'ensemble des dispositifs d'urgence sociale. Ceci afin de mieux protéger les personnes sans-abri contre la pandémie de coronavirus. Ce public est un groupe particulièrement vulnérable au COVID-19. L'ensemble des dispositifs se ré-organisent, grâce à l'engagement sans faille du Service social, avec l'appui efficace du Service d'incendie et de secours, et de la Protection civile, afin d'améliorer l'accueil, l'hébergement, la distribution de repas et l'accompagnement de ces personnes. Des collaboratrices et collaborateurs d'autres services seront également mobilisés par le Conseil administratif dans le cadre de cette mission prioritaire. De plus, la Ville a fait appel à des spécialistes de la gestion des pandémies.

Dans l'immédiat, les personnes accueillies dans les abris de protection civile de Richemont et de Châtelaine ont été transférées dans le foyer de Frank-Thomas qui dispose de 130 places. Les clubs sociaux, les *sleep-in* et les autres lieux d'accueil ont également été réorganisés pour faire face à la pandémie.

Un numéro vert Urgence sociale est en place au 0800 44 77 00.

Les personnes – en particulier des personnes atteintes dans leur santé - hébergées jusqu'ici en abri PC à Richemont ont été transférées dans les anciens foyers de l'Hospice général, sur le site de Frank-Thomas. Ce transfert marque une étape importante, et une amélioration sensible dans le redéploiement des dispositifs d'urgence sociale.

L'abri des Vollandes reste fonctionnel, avec 50 lits disponibles ; tandis qu'une moitié des bénéficiaires a déjà été déplacée à l'abri PC de Varembe, qui offre aussi 50 places.

Réorganisation des Clubs sociaux

Le Club social rive droite est fermé, ainsi que le service des admissions dans les abris PC. En l'état, toute nouvelle personne adulte est invitée à se présenter directement à l'abri PC des Vollandes. Une distribution à l'emporter de petits déjeuners et de repas de midi est organisée au Club social rive gauche.

Redéploiement des sleep-in

Dans le cadre du soutien de la Ville aux partenaires associatifs, une partie des publics des *sleep-in* et de l'Accueil de nuit de l'Armée du Salut a été réorienté vers des salles de gymnastique des écoles de Geisendorf et de Trembley 1 et 2.

Ces divers transferts ont été pris en charge par le Service social, avec le soutien des astreints de la Protection civile, de la Police municipale, et des associations partenaires.

Ouverture de la Caserne des Vernets

La Ville de Genève, grâce à l'intervention efficace du SIS, a obtenu la mise à disposition rapide de l'ancienne caserne des Vernets, d'une capacité potentielle de 400 places. Ce lieu offre la possibilité de différencier les espaces selon les prestations et les publics et accueillera progressivement l'ensemble de la population hébergée actuellement dans des espaces moins adaptés. La caserne des Vernets restera ouverte le temps de la durée de la crise sanitaire.

Soutien au réseau associatif

En collaboration avec les HUG, la Ville a organisé une formation à l'attention des partenaires associatifs pour améliorer la prise en charge des sans-abri, dans le cadre des missions qui leur sont propres.

Par ailleurs un protocole a été formalisé et diffusé aux collaborateurs-trices et aux bénéficiaires concernant les mesures sanitaires à prendre.

Pilotage unique

Le Conseil administratif a décidé de prendre sous sa responsabilité le pilotage et la gestion de l'ensemble des dispositifs d'urgence sociale afin d'améliorer encore la prise en charge des personnes dans le cadre du plan ORCOC.

Numéro Vert Urgence

Dès ce lundi, la Ville ouvre un téléphone vert à disposition des personnes en situation de précarité, et de toutes les citoyennes et de tous les citoyens qui souhaitent témoigner de leur aide.

Ce numéro est 0800 44 77 00.

Contact

Manuelle Pasquali

Adjointe de direction en charge de la communication

manuelle.pasquali-deweck@ville-ge.ch

079 446 40 13